

AVIS de RALLYE

La BivouaQ by One Sails Lorient

Date : **25 et 26 avril 2026**

Lieu : **Coureaux de Groix**

Organisateur : **Centre Nautique de Lorient**

Préambule :

Un Rallye est une manifestation nautique dont l'objectif est une navigation de plaisance, ludique et conviviale. De ce fait, il ne doit comporter aucun élément de compétition, c'est-à-dire ni ligne de départ, ni d'arrivée, aucun classement basé sur des critères de performances sportives ni aucun recours, aux RCV, RSO ou autres règlements fédéraux ou de classes.

1. Le PROGRAMME du RALLYE :

1.1 Dates du Rallye : du samedi 25.04.2026 au dimanche 25.04 2026.

1.2 Les étapes de navigation prévues sont :

Date	Port de départ	Port d'arrivée
25.04.2026	Lorient à 10h30	Port Tudy (île de Groix)
26.04.2026	Port Tudy (île de Groix) à 10h00	Lorient

1.3 Les activités et festivités prévues sont :

Date	Lieu	Activité ou Festivité
25.04.2026	Port Tudy (île de Groix)	Pot des équipages vers 18h00
26.04.2026	Centre Nautique de Lorient	Remise des Prix de la Régate et pot des équipages à 17h00

1.4 En cas de force majeure, et notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur pourra modifier le programme.

2. PARTICIPATION

2.1 Le Rallye est ouvert aux voiliers habitables (monocoques et multicoques) suivants :

- Les bateaux d'une longueur de coque supérieure à 07 mètres, de catégorie de conception A, B ou C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4^e catégorie de navigation ou équivalent.
- Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
- Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur pour la zone de navigation côtière.
- De plus, les bateaux devront être équipés de :
 - Une propulsion mécanique avec carburant permettant de faire la route de chaque étape,
 - Une VHF maintenue en fonctionnement pendant tout le rallye,
 - Un téléphone portable maintenu en fonctionnement pendant tout le rallye.

- 2.2 L'équipage doit être composé d'un minimum de 2 personnes.
- L'organisateur recommande que le chef de bord soit, au minimum, certifié niveau 4 FFVoile.
 - L'organisateur recommande que le second soit, au minimum, certifié niveau 3 FFVoile.
 - De plus, l'organisateur recommande pour les équipages en double, que l'ensemble de l'équipage soit équipé d'une balise individuelle AIS.

2.3 Documents demandés à l'inscription

2.3.1 Pour les participants :

- Les majeurs devront être en possession d'un Passeport Voile ou d'un Pass Voile ou d'une Licence FFVoile.
- Les mineurs devront être en possession d'un Passeport Voile ou d'un Pass Voile ou d'une Licence FFVoile et une autorisation parentale.
- Les titres Voile (Passeport et/ou Pass Voile) sont à envoyer à l'adresse mail du CNL : bienvenue@cnilorient.com

2.3.2 Pour le Bateau :

- Le numéro de téléphone portable embarqué,
- Le nom d'enregistrement du bateau et le numéro MMSI de la VHF,
- Le certificat d'assurance Responsabilité Civile du bateau.

2.4 Tarifs d'inscription au Rallye

2.4.1 Les tarifs d'inscription sont les suivants :

Type de Bateau	Montant de l'inscription
Bateau de longueur de coque < ou = 12 m	20€
Bateau de longueur de coque > 12 m	30€

Une copie de l'Acte de Francisation est à fournir lors de l'inscription.

Sont inclus la place de port à Port Tudy (île de Groix), les buffets et apéritifs à Groix le samedi 25 et à Lorient le dimanche 26.

- 2.4.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire **avant le 24.04.2026 à 17h00** et régler les droits en ligne sur le site

<https://capline.org/fr/cnl/evenement/bivouaq-rallye-2026>

- 2.5 Pour être considéré comme inscrit au rallye, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer la totalité du montant de l'inscription.

3. SECURITE :

- 3.1 L'organisateur rappelle que le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) et les règlements nationaux et internationaux des eaux traversées s'appliquent, comme pour toutes navigations.
- 3.2 Sur l'eau, l'organisateur a l'intention de veiller et communiquer avec les participants sur le canal VHF 08. **Les participants doivent veiller sur ce canal et le canal 16.**
- 3.4 Conformément à la règle 2 du RIPAM, la décision d'un bateau de participer à la manifestation relève de la seule responsabilité de son chef de bord.

4. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

- 4.1 L'organisateur rappelle que l'ensemble des acteurs du rallye s'engage :
- À lutter contre toutes les formes de violences conformément au plan de prévention et de lutte contre toutes formes de violences dans le sport de la FFVoile,
 - À respecter et promouvoir les valeurs de la voile et l'esprit marin (Cf Charte d'Ethique et de Déontologie de la FFVoile),
 - À contribuer à la protection de l'environnement et en particulier, à respecter les grands principes du respect de l'environnement dans lequel ils évoluent, à savoir le milieu naturel (eau, faune, flore et fonds).

- 4.2 Les débris doivent être conservés à bord jusqu'à ce qu'ils puissent être évacués à terre.
- 4.3 Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent au mouillage ou au port.
- 4.4 L'autorité organisatrice pourra fournir des **flammes de couleur verte** que les participants sont tenus de porter dans le pataras ou les haubans.
- 4.5 Protection des données :
 - 4.5.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux autorisent l'AO et la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la manifestation) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la l'événement, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
 - 4.5.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

5. RESPONSABILITE :

La décision d'un bateau de participer à la manifestation est de sa seule responsabilité. En s'inscrivant à ce rallye, chaque participant accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents.

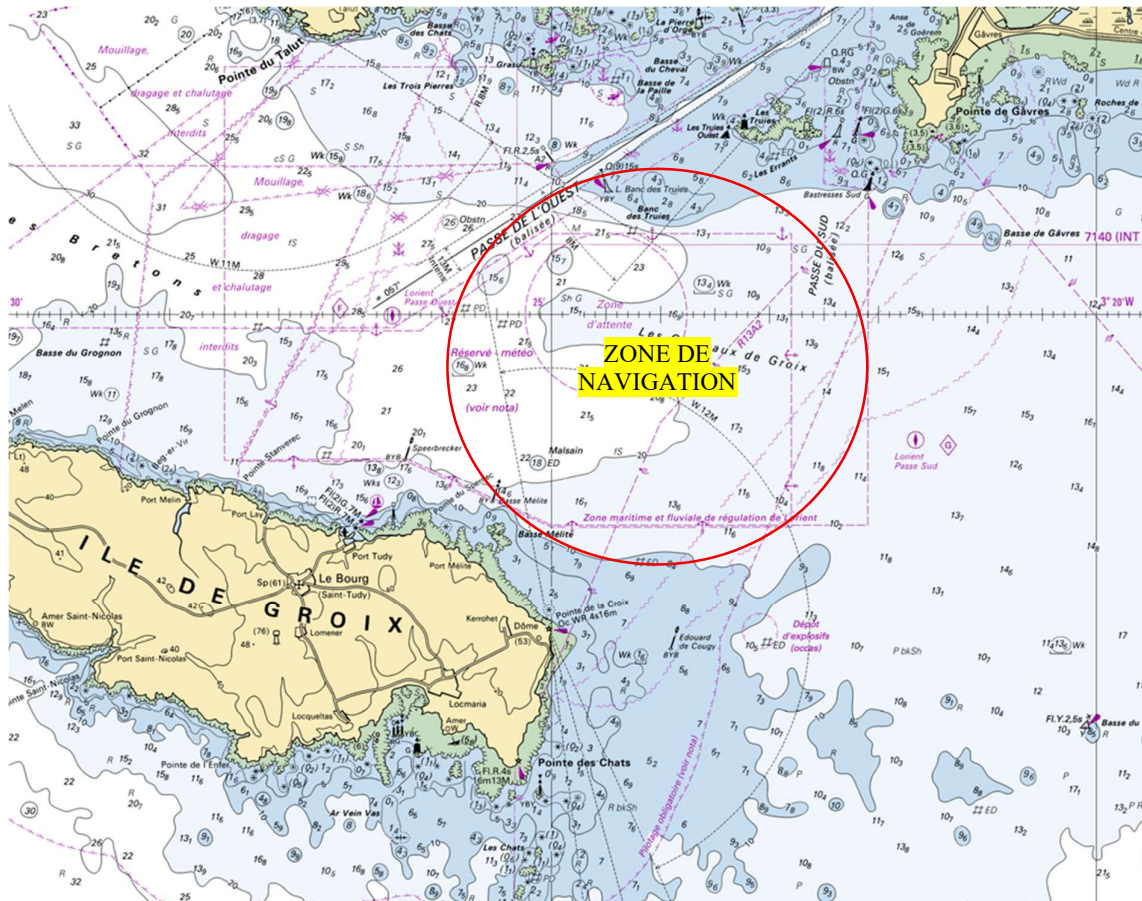
Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

6. CONTACTER L'ORGANISATEUR :

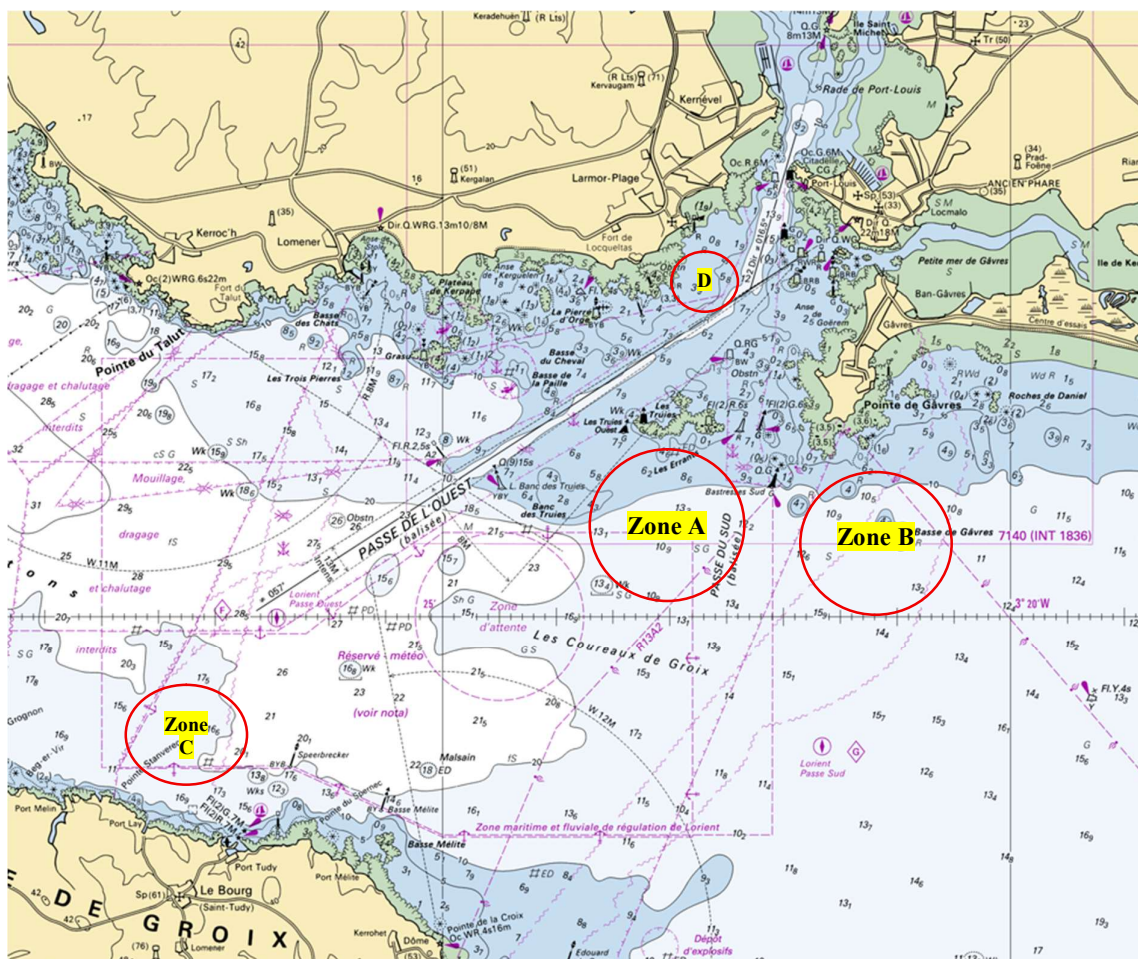
Pour plus d'informations, l'Organisateur est joignable :
Contact : Centre Nautique de Lorient
Adresse : Quai Eric Tabarly / Rue Didier Bestin – 56100 Lorient
Téléphone : 02.97.84.81.30
Courriel : bienvenue@cnelorient.com

ANNEXE I

ZONE DE NAVIGATION



ANNEXE II ZONES DE DEPARTS



ZONES DE DÉPARTS	COORDONNÉES GPS*
A	47° 40' 31.74 N 03° 22' 53.37 O
B	47° 40' 31.22 N 03° 21' 14.49 O
C	47° 39' 22.34 N 03° 27' 17.40 O
D	47° 42' 08.64 N 03° 22' 26.75 O

*Les points GPS indiquent le centre du rond et sont donnés à titre indicatif